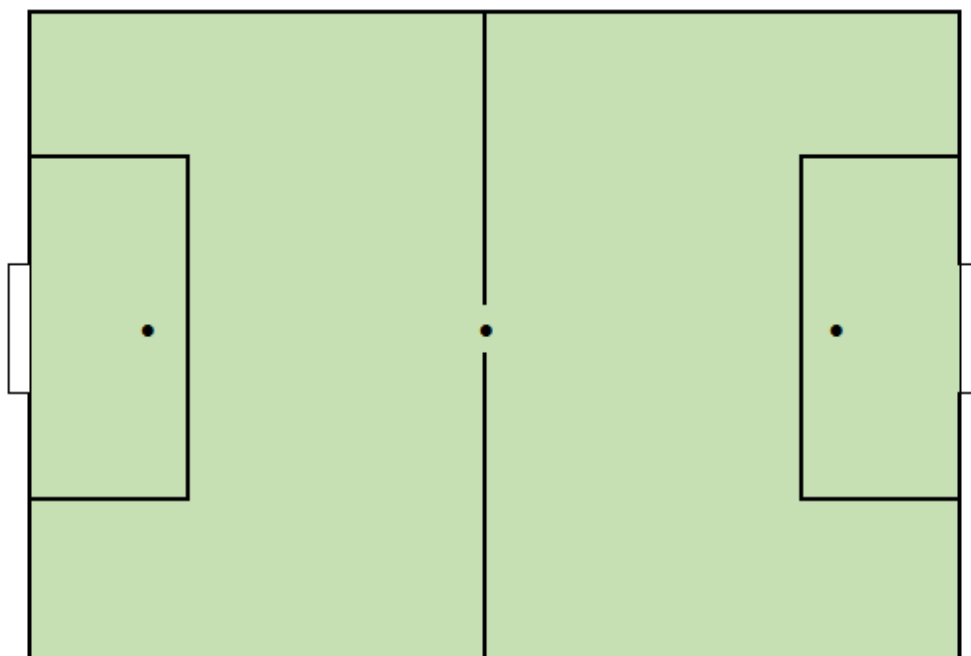


MODALITES DES RENCONTRES DE SENIORS 50+

Les matchs de séniors 50+ sont dirigés par un arbitre officiel, dont la convocation se trouve sous le profil clubcorner de l'arbitre.

Les prescriptions pour les arbitres sont les mêmes que pour les autres rencontres ACVF.

Toutefois, les quelques points ci-dessous vous informent des spécificités de la catégorie séniors 50+ :



La carte de match est remise à l'arbitre au moins 45 minutes avant le coup d'envoi.

Le contrôle des joueurs doit se faire avant la rencontre.

Les rencontres de cette catégorie se disputent sur un terrain de dimension de juniors E. Dimensions recommandées : environ 55-60 m x 40-45 m.

La surface de réparation est délimitée par une ligne de 10 mètres de chaque côté des montants de buts et en avant de ceux-ci.

Les lignes de touches doivent être marquées.

Les buts sont ceux du football des enfants (5 mètres de large et 2 mètres de haut). Les filets sont obligatoires.

Le point de pénalty est situé à 7,5 mètres de la ligne de but.

Le ballon utilisé est de taille 5.

Les équipes sont composées de 7 joueurs. Au moins 5 joueurs de chaque équipe doivent être présents au coup d'envoi.

Les changements libres sont autorisés (lors d'un arrêt de jeu et annonce à l'arbitre).

Il n'y a pas de punition temporaire.

La distance réglementaire sur les coups-francs et les coups de pied de but est de 6 mètres.

La règle du hors-jeu est appliquée à partir de la ligne de la surface de réparation adverse (et son prolongement imaginaire, sur toute la largeur du terrain).

La passe en retrait au gardien est autorisée. Dans ce cas, le gardien peut se saisir du ballon des mains.

Lors d'un coup de pied de but, le ballon doit être posé sur le point de pénalty et joué avec le pied. Les adversaires doivent quitter la surface de réparation.

Le coup de pied ne peut pas franchir directement la ligne médiane, qu'il soit botté par un joueur ou le gardien.

Lorsque le jeu est en cours, le gardien pourra dégager le ballon (avec le pied (drop) ou avec la main) seulement dans sa propre moitié de terrain.

En cas d'infraction d'une des deux règles ci-dessus, un coup-franc indirect sera donné à l'équipe adverse sur la ligne médiane à l'endroit où le ballon a franchi ladite ligne.

Si le gardien pose la balle à terre (jeu en cours), celui-ci devient joueur et une passe ou un shoot au-delà de la ligne médiane est autorisé.

Le coup de pied de coin est botté depuis l'angle du terrain de jeu.

La rencontre est composée de 2 mi-temps de 30 minutes. La pause est de 10 minutes.

L'indemnité (CHF 80.00) est prise en charge par le club recevant.